Fiche de données de sécurité

selon le Système Global Harmonisé

FDS n° : D-0408

Fuser Agent

Date d'émission 2016-04-28 **Date de révision** 2023-01-06 **Version** 3

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Fuser Agent** pour 1065, 4135, 4180, 4235, 4635, 4635 MX, 5046, 5047, 5065, 5090, 5090S, 5335, 5365, 5390, 5690, 6100, 6135, 8200, 8700V, 8790V, 9210, 9500, 9900, 9790V, 9700V, DocuPrint 180 LPS, DocuPrint 96, DocuPrint 96 MX, DocuPrint 100, DocuPrint 115, DocuPrint 155 EPS, DocuTech 135, DocuTech 6115, DocuTech 6135, DocuTech 6155, DocuTech 6180, Document Centre System 35

Référence 008R00882, 008R01288, 008R02944, 008R02945, 008R02955, 008R03808, 008R03840, 008R03903, 094E00014, 008R90163, 008R90355, 008R03993, 008R07982

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
Xerox France
33 rue des Vanesses CS
30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle
Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Quality, Sécurity & Environment Director
Téléphone +33 01 55 85 67 81
Télécopie 01 55 85 76 78
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent https://safetysheets.business.xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tèl: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Symbole(s) Aucune mesure requise

Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de danger Aucune mesure requise
Conseils de prudence Aucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger
Polydiméthylsiloxane	85-95	63148-62-9	613-156-5	--	--
Polydiméthylsiloxane mercapto-fonctionnel	5-15	108775-26-4	-	--	--

Remarque
"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières
Contact avec la peau Laver la peau avec de l'eau et du savon
Inhalation Voie d'exposition peu probable
Ingestion Voie d'exposition peu probable

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë
Yeux Pas un irritant
Peau Devrait pas être un irritant
Inhalation Voie d'exposition peu probable
Ingestion Voie d'exposition peu probable
Effets chroniques
Toxicité chronique Aucun dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux May cause minimal irritation of respiratory passages on continuous exposure to high concentrations.

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter les symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO_2)

Moyens d'extinction appropriés Aucun(e)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

Produits de combustion dangereux
Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

Autres informations

Point d'éclair	> 260 °C	/	> 500 °F
Méthode	PMCC		

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun(e) exigé(e) pour la matière telle qu'elle est fournie

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13)
Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé

7.3 Utilisations finales particulières

Lubrifiant

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l' emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains	Gants de protection, Chlorure de polyvinyle.
Protection de la peau et du corps	Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
Dangers thermiques	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Empêcher le produit de pénétrer les égouts

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Visqueux	**Odeur**	Léger/légère
État physique	Liquide	**Couleur**	Transparent
pH	not available		

Point d'éclair > 260 °C / > 500 °F **Méthode** PMCC

Point de fusion / congélation	Sans objet
Point/intervalle d'ébullition	149 °C
Point de ramollissement	Sans objet
Taux d'évaporation	<1 (n-butylacetate=1)
Volatilité	<1% (Wt.) <1% (Vol.)
Inflammabilité	Ininflammable
Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	<0.1 mmHg @ 20 °C
Densité de vapeur	Sans objet
Densité	0.96 (eau = 1)
Hydrosolubilité	Insoluble
Coefficient de partage	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Viscosité	Aucune information disponible

Propriétés comburantes Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO_2), Dioxyde de silicium, La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone, et, Formaldéhyde

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë
Informations sur le produit .
Irritation Devrait pas être un irritant

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Polydiméthylsiloxane	24 g/kg (Rat) 17 g/kg (Rat)	2 g/kg (Rabbit)	

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques
Sensibilisation Non sensibilisant
Effets mutagènes Non mutagène selon le test d'Ames
Toxicité pour la reproduction Ce produit ne présente pas de dangers connus ou supposés pour la reproduction

Effets sur certains organes Aucune information disponible

cibles

Danger par aspiration Aucune information disponible

Informations sur d'autres dangers

Propriétés de perturbation endocrinienne Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination des déchets Peut être éliminé en décharge ou incinéré, conformément aux réglementations locales

Code de déchets du CED 06 08 99

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 UN/ID No

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2016-04-28
Date de révision 2023-01-06
Remarque sur la révision Mise à jour du format

Conseils supplémentaires
Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Polydiméthylsiloxane					P* STEL 300 mg/m ^{3} TWA 200 mg/m ^{3}

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif

pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.